

Allocution

**de M. Louis Giscard d'Estaing,
Président de la Fondation VGE**

Cérémonie de Remise du Prix VGE

Le 17 octobre 2022 au Sénat

M. les Ministres (D. Bussereau, O. Stirn...),

M. le Sénateur Hervé Marseille représentant le Président Gérard Larcher,
cher Hervé, M. le Sénateur Christian Cambon, Président de la
Commission des Affaires Etrangères et des Forces Armées du Sénat,

M. le Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale, Cher Jean-Louis Bourlanges,

Mmes et MM. les Députés et Sénateurs, Membres honoraires du Parlement (D. Bussereau) et anciens Parlementaires,

M. le Maire Jean-Pierre Lecoq (Maire du 6^{ème} arrdt de Paris),

M. les membres de l'Institut de France, Cher Eric Roussel, Président du Conseil scientifique de la Fondation VGE,

Mesdames et Messieurs les membres du Jury du Prix VGE,

Monsieur le Directeur de Cabinet de Madame la Ministre Catherine Colonna (Jérôme Brouillet),

Chers lauréats et leurs familles,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je remercie le Président du Sénat et M. le Sénateur Hervé Marseille qui la représente, ce soir, de nous recevoir pour la deuxième année consécutive dans le Salon Pourpre du Sénat pour la cérémonie de remise du prix Valéry Giscard d'Estaing.

Un grand merci à Jean-Louis Bourlanges, qui est certainement un des plus fins connaisseurs parmi les parlementaires actuels sur les questions européennes, d'honorer de sa présence cette soirée de remise du Prix VGE 2022 à nos jeunes lauréats.

Avec la Fondation Robert Schuman, partenaire du Prix VGE depuis sa création, nous sommes heureux de vous accueillir à cette cérémonie de la

4^e édition du Prix VGE. Jean-Dominique Giuliani est retenu par d'autres engagements ce soir mais la Directrice générale de la Fondation Schuman, Pascale Joannin, est avec nous, ce dont je me réjouis.

Je me dois d'excuser l'absence du Secrétaire général du Prix VGE, l'Ambassadeur Etienne de Poncins, qui est bien sûr dans le contexte actuel présent en Ukraine et nous sommes heureux qu'il puisse malgré son importante mission continuer à être un membre actif du Conseil d'administration de notre Fondation. Envoyons-lui, par nos applaudissements, tous nos encouragements dans cette mission qu'il accomplit remarquablement pour la cause de l'Europe et du retour à la paix !

Merci aussi aux membres du jury du Prix VGE pour leur implication, notamment leur travail d'analyse des dossiers de candidature et de votation qui permet d'identifier les meilleurs candidats : notre lauréate (Justine) et les 3 suppléants (Lucas, Martha et Marie-Victoire) qui seront présentés dans un instant.

*

En ces temps où malheureusement la guerre est revenue sur notre continent, l'engagement pour le projet européen porteur de paix redevient une nécessité, un objectif de premier plan que nous croyions être une certitude et qui doit être poursuivi de toutes nos forces.

Aujourd'hui, développer la conscience européenne fait partie des principaux objectifs que la Fondation VGE porte en raison de sa vocation mémorielle autour de l'action décisive du Président Valéry

Giscard d'Estaing sur le plan national et dans cette construction européenne qui fut d'abord un projet au service de la paix.

Durant son septennat de 1974-1981, Valéry Giscard d'Estaing a incarné avec l'ancien chancelier Helmut Schmidt ce que les chercheurs et historiens qualifient aujourd'hui d'«âge d'or de la relation franco-allemande » et donc certainement une parenthèse heureuse de la V^e République résolument tournée vers l'Europe, avec des avancées institutionnelles majeures mises en place à l'époque et qui n'ont jamais été remises en cause par la suite : je pense bien sûr à la création du Conseil européen en 1974, à la possibilité d'élire au suffrage direct les eurodéputés depuis 1979 avec Simone Veil, présidente du Parlement Européen ou encore au Système monétaire européen qui a permis de poser, voici 43 ans, les jalons de l'Euro.

C'est bien sûr pour cela qu'a eu lieu, le 2 décembre dernier au Parlement Européen de Strasbourg, cet hommage officiel à la mémoire du Président Valéry Giscard d'Estaing, M. David Sassoli, malheureusement disparu depuis et dont je porte la cravate qu'il m'avait offerte dans ces circonstances, puis ceux de Charles Michel, d'Ursula von der Leyen et des Présidents Frank-Walter Steinmeier et Emmanuel Macron ont marqué

cette journée d'hommage européen au plus haut niveau.

Régulièrement et jusqu'en sa dernière année, le Président Giscard d'Estaing s'était rendu dans les écoles et universités afin de livrer aux jeunes générations son témoignage d'acteur de premier plan de l'Europe et afin de les encourager à reprendre le flambeau européen. Il avait

expliqué cette démarche par son expérience à la tête de la Convention européenne en 2002-2003 qui aurait fait de lui- en eut-il encore eu besoin- un « Européen de conviction ».

Le prix VGE s'inscrit donc volontairement dans cette démarche de développer et de promouvoir la conscience européenne, et notamment auprès des jeunes qui, comme vous, chers lauréats, sont nées plus d'un demi-siècle après le dernier conflit mondial.

Pour cette 4^e édition, des étudiants de toute la France mais aussi un ou deux autres pays européens, ont participé et je les remercie et les félicite car ils ont, chacun à sa manière, fait preuve d'un effort intellectuel et créatif en envoyant leur dossier de candidature et en rédigeant un essai.

En ce 20^e anniversaire de la Convention européenne, le thème sur lequel devaient plancher les candidats était tout trouvé, je le cite :

« Il y a vingt ans s'ouvrait sous la Présidence de Valéry Giscard d'Estaing la Convention sur l'avenir de l'Europe. Quelles avancées ont été réalisées depuis et quels projets reste-t-il à mettre en œuvre ? ».

Je ne vais pas me prêter ici au même exercice que vous, chers lauréats, qui avez su brillamment répondre à cette question dans votre essai. Etienne de Poncins aurait d'ailleurs été mieux placé que moi pour y répondre car il avait été rédacteur au sein du secrétariat de cette Convention sur l'avenir de l'Europe.

Rappelons simplement que si l'Union européenne est aujourd'hui dotée d'une personnalité juridique, si elle a un Président stable du Conseil européen, si le Parlement européen bénéficie de la plénitude de la fonction législative, si la politique étrangère de l'Union est incarnée par la

personne du Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et si un Etat membre peut faire usage d'une clause de sortie de l'UE comme l'a utilisé le Royaume-Uni, c'est grâce au travail déterminé et minutieux des 105 Conventionnels européens.

La plupart des propositions institutionnelles issues des travaux de la Convention se retrouvent, d'ailleurs, depuis 2007, dans le Traité de Lisbonne.

*

La vocation de la Fondation VGE, deux ans après le décès du Président, est de perpétuer grâce à des colloques, des expositions et la publication de documents, le souvenir de cette action tout en faisant mieux connaître, au grand public, cette période de l'histoire politique, économique et sociale de la France et de l'Europe durant laquelle le Président Giscard d'Estaing a joué un rôle déterminant.

Le Conseil scientifique installé il y a peu et présidé par Eric Roussel, membre de l'Institut, que j'ai le plaisir de saluer parmi nous ce soir, épaulé et assiste la Fondation dans ce travail de mémoire.

Vous aurez d'ailleurs bientôt l'occasion de découvrir un nouveau format, « Les rencontres de la Fondation VGE » dont je vous invite à prendre connaissance sur les petites affichettes présentes dans cette salle : le premier rendez-vous a lieu le 30 novembre sur le thème des nouveaux droits conférés aux parisiens qui, grâce à la loi de 1975, ont pu élire leur Maire à partir de 1977. Je vous invite à vous inscrire à cet événement ; encore plus si vous ignoriez que nous devons cette réforme à VGE !

Nous projetons plusieurs colloques en 2023 consacrés à la question d'actualité de la souveraineté de la France en matière énergétique, de la politique de défense et politique étrangère à l'occasion des 45 ans de l'opération de Kolwezi, ainsi que la question des nouveaux enjeux en matière de protection des droits et libertés à l'ère numérique à l'occasion des 45 ans de la loi de 1978 Informatique et Libertés et la création de la Cnil. Avant en 2024, de célébrer les 50 ans de l'élection de 1974.

*

Mais maintenant place à vous, chers lauréats, puisque vous êtes les heureux protagonistes de cette soirée.

Je passe la parole à Mme Pascale Joannin, Directrice générale la Fondation Robert Schuman.

Ensuite, le Vice-Président de notre Fondation, l'ancien ministre Dominique Bussereau, entouré par les membres du jury présidera à la remise du Prix VGE 2022.

Et puis M. le Président Jean-Louis Bourlanges conclura cette cérémonie avec le talent que lui confère son immense culture et expérience, lui qui a été Député Européen avant d'être élu à l'Assemblée nationale, en évoquant ses souvenirs de « Valéry Giscard d'Estaing, l'Européen ».

Je vous remercie.